

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :

2 mai 2024

OBJET :

Désignation d'un secrétaire de
séance

N° 2024-025

Nombre de conseillers :

-En exercice : 19

-Présents : 16

-Absents : 3

-Procurations : 1

-Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Grégory Palandre, Maire.

Civilité	Nom prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
Monsieur	Grégory Palandre	X		
Monsieur	Frédéric Brigaud	X		
Madame	Claire Lejeune		X	Isabelle Pellet
Monsieur	Manuel Balache	X		
Madame	Isabelle Pellet	X		
Monsieur	Georges Roussel	X		
Madame	Marie-Claude Manzinali	X		
Madame	Liliane Lammens	X		
Monsieur	Jean-Marc Bonnay	X		
Monsieur	Patrick Faderne	X		
Monsieur	Gaëtan Bondu	X		
Madame	Lydie Blin	X		
Madame	Véronique Moreau	X		
Monsieur	Emeric Cellier	X		
Madame	Nathalie Laprevote	X		
Monsieur	Axel Descroix	X		
Madame	Céline Miquel		X	
Madame	Joelle Carbonnier	X		
Monsieur	Claudio Lo Curlo		X	

Secrétaire de séance : Gaëtan Bondu

Résultat du vote :

-Pour : 17 voix

-Contre : 0 voix

-Abstention : 0 voix

OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-5

Considérant que le conseil municipal nomme au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité de voter au scrutin public, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DESIGNÉ en qualité de secrétaire : Gaëtan Bondu

Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le 20/05/2024

ID : 060-216003103-20240516-2024_025-DE



Fait et délibéré à Hermes, les jour, mois et an susvisés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Grégory Palandre

